

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## SOUS-AMENDEMENT

N° I-821

présenté par  
M. Eckert

à l'amendement n° 604 de M. Arnaud Leroy

-----

### APRÈS L'ARTICLE 13

I. – Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« 2° Au troisième alinéa, les références : « , B ou C » sont remplacées par la référence : « au B ».

II. – Compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« II. – La première phrase du dernier alinéa du c) du même A est supprimée. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.